

LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir que les animaux sont des êtres doués de sensibilité et sont capables de ressentir des émotions
- Connaître les besoins fondamentaux des animaux
- Appréhender la notion de bien-être animal

LIEN AVEC LE PROGRAMME DE CYCLE 3

Développer une conscience civique, y compris dans sa dimension écologique
Besoins alimentaires des animaux

ANIMAL SENSIBLE

Le bien-être d'un animal se base sur sa capacité à **RESSENTIR DES ÉMOTIONS**, sur sa nature **SENSIBLE**.

Réponse affective intense mais courte, en réponse à un évènement et qui est associée à des modifications physiques et physiologiques spécifiques. Par exemple, l'émotion de peur associée à un évènement soudain et non familier.

La succession d'émotions négatives peut aboutir à un état de mal-être.

Capacité à ressentir des états mentaux comme la douleur et le plaisir, la souffrance et la satisfaction, commune aux hommes et aux animaux.

Cette nature sensible a été démontrée par les recherches scientifiques depuis de nombreuses années et a également été inscrite dans la loi (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000030250342).

Pour aller plus loin sur la notion d'émotion : émotion ≠ sensation ≠ sentiment !

Une sensation est une conséquence physique à l'exposition à un stimulus particulier (par exemple la chaleur, une pression...). Un sentiment quant à lui est un état interne sans référence spécifique à un évènement externe.



DÉFINITION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

C'est ainsi qu'en 2018, l'Anses a défini le bien-être animal selon :

« Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. »

Cette définition est importante, car :

- Elle insiste sur le fait que le bien-être est **PROPRE À CHAQUE INDIVIDU**.
Dans une même situation, chaque animal est dans un état de bien-être différent, en fonction de son tempérament, de son expérience, de la façon dont il perçoit la situation... Il est donc plus juste de parler du « bien-être des animaux » plutôt que de parler de « bien-être animal » !
Le bien-être d'un groupe d'animaux est donc la résultante du bien-être de chacun des individus.
- Elle précise que le bien-être est à la fois l'état **PHYSIQUE** positif mais aussi **MENTAL** de l'animal.
Les émotions ressenties par l'animal sont donc primordiales pour évaluer son bien-être.
- Enfin, le bien-être animal doit être impérativement évalué **DU POINT DE VUE DE L'ANIMAL**.
Le bien-être varie en fonction de la situation dans laquelle se trouve chaque animal, de sa perception et de ses attentes qui sont différentes de celles de l'humain.

Cette définition est scientifiquement validée pour tous les vertébrés, pour les poissons et pour quelques invertébrés. Vraisemblablement également pour les insectes, mais les recherches sont encore en cours.

Pour aller plus loin sur la définition de l'Anses, vous pouvez consulter :

- cette vidéo de la Chaire Bien-être animal (<https://www.youtube.com/watch?v=iitljWuq9s>)
- cette infographie de la Chaire Bien-être animal (<https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/infographie-quest-ce-que-le-bien-etre-animal/>)
- cette page du Centre National de Référence pour le bien-être animal (<https://www.cnr-bea.fr/sinformer-sur-le-bien-etre-animal/>)
- cette page de l'Anses (<https://www.anses.fr/fr/content/1%E2%80%99anses-propose-une-d%C3%A9finition-du-bien-%C3%AAtre-animal-et-d%C3%A9finit-le-socle-de-ses-travaux-d%C3%A9>)



DÉFINITION OPÉRATIONNELLE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Cette définition scientifique peut toutefois apparaître difficile à utiliser pour évaluer le bien-être d'un animal car l'état mental n'est pas toujours facilement accessible. C'est pourquoi, une définition opérationnelle du bien-être animal (que l'on appelle aussi « les 5 libertés ») a été élaborée.

Selon cette dernière, le bien-être d'un animal se caractérise par :

1 **L'ABSENCE DE FAIM ET DE SOIF**
L'animal ne doit pas souffrir de la faim, ni de la soif : il doit boire et manger en quantité suffisante (avec de la nourriture adaptée à son régime alimentaire et à ses besoins, de l'eau fraîche à volonté)

L'ABSENCE D'INCONFORT **2**
L'animal doit bénéficier d'un logement confortable (comme avoir suffisamment de place, ne pas avoir trop chaud... par exemple, la possibilité pour un cheval dans un pré d'avoir accès à un abri ou à de l'ombre lors de fortes chaleurs)

3 **L'ABSENCE DE DOULEUR, DE BLESSURE ET DE MALADIE**
L'animal ne doit pas éprouver de douleurs, ne pas être blessé et il doit être soigné lorsque c'est nécessaire (par exemple, les pratiques douloureuses comme la coupe des queues chez les porcs doivent être évitées)

L'ABSENCE DE PEUR ET D'ANXIÉTÉ **4**
L'animal ne doit pas ressentir d'émotions négatives et doit pouvoir ressentir des émotions positives (par exemple être joyeux, serein...)

5 **LA LIBERTÉ D'EXPRIMER LES COMPORTEMENTS LIBRES À L'ESPÈCE**
L'animal doit pouvoir exprimer l'ensemble de ses comportements (par exemple, être placé avec d'autres animaux de son groupe si c'est un animal grégaire comme le mouton, pouvoir se rouler dans la boue pour le cochon, pouvoir se percher pour la poule...)

La satisfaction de ces besoins fondamentaux et des attentes de l'animal permet d'évaluer son bien-être.

Un **BESOIN** est une **EXIGENCE DE SURVIE ET DE QUALITÉ DE VIE** liée au maintien de l'homéostasie (stabilisation de certaines caractéristiques physiologiques comme la température corporelle, la pression artérielle...) et au respect des comportements élémentaires (manger, boire, dormir...).

L'**ATTENTE** est le processus mental généré par l'**ANTICIPATION D'UN ÉVÈNEMENT**, auquel l'animal va se référer pour évaluer l'aspect positif ou négatif de cet événement. Les attentes se traduisent par des réponses comportementales et physiologiques anticipatoires.

Selon le niveau de satisfaction de ses attentes, l'animal ressent des émotions positives ou négatives. Par exemple, un chien qui attend sa nourriture lorsque l'on prend sa gamelle : il y a anticipation positive qui va générer une émotion positive.

Pour aller plus loin sur le principe des cinq libertés, vous pouvez consulter :

- cette vidéo de la Chaire Bien-être animal (<https://www.youtube.com/watch?v=tEX8oKGr2J4>)
- cette infographie de la Chaire Bien-être animal (<https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/infographies-les-cinq-libertes-du-bea/>)
- cette vidéo extraite du MOOC bien-être des animaux d'élevage (<https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/extrait-mooc-defbea2/>)



BIEN-ÊTRE, BIENTRAITANCE ET BIENVEILLANCE

Le bien-être, la bientraitance et la bienveillance ne sont pas des synonymes.

LA BIENTRAITANCE

La bientraitance est définie comme :

« Une volonté visant à satisfaire les besoins physiologiques et comportementaux propres à chaque espèce et à chacun de leurs milieux de vie dans le but d'atteindre chez l'animal un état imaginé comparable à l'état de bien-être chez l'Homme. »

La bientraitance est donc une **OBLIGATION DE MOYENS**. Elle est **nécessaire**, mais elle **ne garantit pas** le bien-être qui dépend de la perception de l'animal et qui est donc une **OBLIGATION DE RÉSULTATS**.

En effet, certaines actions intentées par l'humain peuvent être **perçues négativement** par l'animal. C'est le cas du chat qu'on brosse dans la fiche élève. Ce peut être le cas d'un animal qu'on approche, même doucement, mais qui a peur de l'humain. Ce peut aussi être le cas d'un animal qu'on isole de ses congénères, pour le soigner par exemple, et qui vit mal cet isolement.

LA BIENVEILLANCE

La bienveillance est définie par Jérôme Michalon, sociologue, comme :

« Les intentions et discours visant à signifier une sympathie, voire une empathie, vis-à-vis des animaux, un respect, une volonté de prise en compte de leurs besoins, ou de leurs intérêts, et ce sans préjuger des effets que peuvent avoir ces discours, ces intentions sur les animaux. »

La bienveillance est avant tout une **INTENTION**, un **ÉTAT D'ESPRIT**. Elle est **nécessaire** à la bientraitance, mais **ne la garantit pas**, notamment si l'humain n'a pas les connaissances suffisantes sur les besoins des animaux.

C'est le cas d'un animal à qui l'on donne une friandise alors que cela ne correspond pas à ses besoins et est préjudiciable à sa santé. Ce peut être le cas d'un animal à qui on met un manteau pour le protéger du froid alors qu'il ne craint pas le froid mais la chaleur excessive.

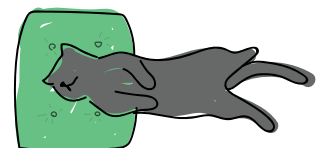
La bienveillance **n'est pas non plus suffisante** pour présager d'un état de bien-être de l'animal.



BIENVEILLANCE



BIENTRAITANCE



BIEN-ÊTRE

Pour aller plus loin sur ces notions de bien-être, bientraitance, bienveillance :

- cette vidéo de la Chaire Bien-être animal (<https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/difference-entre-le-bien-etre-et-la-bientraitance/>)
- cette vidéo de la Chaire Bien-être animal avec Jérôme Michalon (<https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/video-que-peut-apporter-la-sociologie-a-la-problematique-du-bien-etre-animal-focus-sur-le-concept-de-bienveillance/>)



ÉVALUATION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Au vu sa définition, l'évaluation du bien-être nécessite de se faire du **POINT DE VUE DE L'ANIMAL** en utilisant des indicateurs « basés sur l'animal ».

Les indicateurs « **BASÉS SUR L'ANIMAL** » peuvent être, par exemple :

- l'observation de son comportement (observation du comportement de couchage pour évaluer le confort par exemple)
- l'analyse des variations physiologiques (un stress important peut entraîner une augmentation de la sécrétion d'adrénaline par exemple)
- l'observation de son état sanitaire (présence de lésions ou boiteries par exemple)

Par contre, la bientraitance s'évalue à partir d'indicateurs « **BASÉS SUR L'ENVIRONNEMENT** », par exemple la présence d'un tapis ou pas pour le confort de couchage, la présence d'abreuvoirs en nombre suffisant...

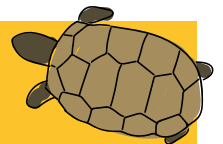
Ces indicateurs ne suffisent pas pour garantir le bien-être de l'animal (si l'animal a mal aux articulations, le tapis sera utile mais pas suffisant pour que l'animal soit installé confortablement).



SI VOUS AVEZ UN ANIMAL EN CLASSE

(COCHON D'INDE, TORTUE...)

Veillez à respecter son bien-être en vous renseignant sur ses besoins comportementaux et physiologiques et en évaluant les 5 libertés !



Pour aller plus loin :

- cette page de la Chaire Bien-être animal (<https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/comment-definir-le-bien-etre-animal/>)

Retrouvez des ressources sur le bien-être animal sur le site internet de la Chaire bien-être animal (vidéos, infographies, articles...)
<https://chaire-bea.vetagro-sup.fr>

